

Mise en situation « Entraîneur » – activité

Activité

Ressource:

Ressources d'éducation sur la prévention de la violence fondée sur le sexe

Année(s): 7e 8e 9e

L'entraîneur passe beaucoup de temps avec un joueur ou une joueuse en dehors des pratiques.

En parles-tu à quelqu'un?

**L'ENTRAÎNEUR
PASSE
BEAUCOUP DE
TEMPS AVEC
UN JOUEUR OU
UNE JOUEUSE
EN DEHORS DES
PRATIQUES.**

TRAÇONS — LES — LIMITES.CA

**EN PARLES-TU
À QUELQU'UN?**

Liens au programme-cadre d'ÉPS

7e année : A1.1, A1.2, A1.4, A1.5, A1.6, D2.2, D2.4

8e année : A1.1, A1.2, A1.4, A1.5, A1.6, D1.4, D3.3

9e année : 1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 1.5, C2.2, C3.3

Survol de l'activité

Des relations saines sont très importantes pour le bien-être des élèves. Les jeunes doivent comprendre les caractéristiques d'une relation saine avec des pairs, des membres de la famille, et des adultes afin de pouvoir entretenir des relations saines tout au long de leur vie. Cette mise en situation de **Traçons-les-limites** examine les relations entre les jeunes et les adultes dans un contexte scolaire ou sportif et ce que les élèves peuvent faire pour reconnaître des relations saines et malsaines et pour aider leurs pairs.

Au cours de cette activité, les élèves :

- prendront conscience de leurs sentiments et de leurs émotions en regardant la mise en situation;
- consigneront leurs sentiments et leurs réactions selon leurs valeurs et leurs croyances en ce qui concerne les communications et les interactions avec des adultes de confiance;
- prendront en considération des mesures difficiles qu'elles et ils peuvent prendre en tant que témoins ou personnes de l'entourage;
- examineront les incidences à court et à long terme de leurs choix.

La vidéo pour cette activité est divisée en deux parties.

Dans la première partie de la vidéo, Julie Lalonde présentera les questions et les commentaires les plus courants relativement à la mise en situation avec l'entraîneur de Traçons-les-limites. Par exemple :

- Est-il possible que la jeune personne éprouve vraiment des problèmes et que l'entraîneur ne fasse preuve que de gentillesse?
- Comment peut-on déterminer si des comportements dépassent les bornes, passant de gestes d'amitié à des avances de nature sexuelle?

Dans la deuxième partie de la vidéo, Julie résumera les principales leçons de la mise en situation avec l'entraîneur de Traçons-les-limites.

Matériel

- Lien URL à **la vidéo de la mise en situation avec l'entraîneur** et matériel de projection

- Fiche de la **mise en situation avec l'entraîneur de Traçons-les-limites** ou fiche numérique projetée sur un écran
- Questions pour l'animation
 - Quels sont certains signes préoccupants indiquant qu'une personne pourrait être en danger dans une relation?
 - Que signifie aider une personne qui se fait manipuler?
 - Qu'est-ce qui empêche les personnes de demander de l'aide?
- Modèle de prise de décision I.D.É.A.L : Ce modèle de prise de décision comprend cinq étapes : I, « Identifier » le problème; D, « Décrire » les solutions possibles; É, « Évaluer » les points forts et les points faibles de chaque solution; A, « Agir » pour mettre en œuvre la meilleure solution; L, Tirer une « leçon » à partir des choix.
- **Feuille de travail 1**
- **Feuille de travail 2**

Évaluation

Utilisez les réponses des élèves aux questions de la Feuille de travail 1 pour évaluer leur compréhension de l'impact du harcèlement à caractère sexuel et des façons de prévenir de telles situations ou d'y réagir.

Utilisez les réponses des élèves aux questions de la Feuille de travail 2 pour évaluer leur compréhension des bienfaits d'entretenir des relations saines et des habiletés et des stratégies requises pour établir des relations sociales saines.

Au cours de l'activité de Consolidation, observez les discussions de l'ensemble du groupe afin d'évaluer la compréhension des élèves de la notion de relations saines et des stratégies pour réagir à situations de harcèlement à caractère sexuel.

Activité

Mise en situation

Présentez la mise en situation avec l'entraîneur de Traçons-les-limites. Demandez ensuite aux élèves de faire part de leurs premières impressions et de leurs réactions à cette mise en situation.

Divisez les élèves en petits groupes et facilitez la discussion au sein des groupes à l'aide de la Feuille de travail 1 pour les élèves (questions 1 et 2) et de la mise en situation avec l'entraîneur de Traçons-les-limites.

Action

Regardez la première partie de la vidéo de la mise en situation avec l'entraîneur avec l'ensemble du groupe, puis :

- Demandez aux élèves de réfléchir individuellement à ce qui est entendu dans la vidéo, en notant les similarités et les différences avec les gestes et réactions soulevés lors de la discussion au sein de leur petit groupe.
- Animez une discussion avec l'ensemble du groupe portant sur ce que les élèves ont entendu dans la vidéo, en leur demandant de faire part des similarités et des différences avec les gestes et réactions qui ont été soulevés lors de la discussion au sein de leur petit groupe. Demandez-leur de réfléchir aux gestes qui pourraient être posés si elles et ils croyaient qu'une personne était dans la situation présentée. Demandez-leur de décrire certaines des possibles répercussions de ces gestes.

Regardez la deuxième partie de la vidéo de la mise en situation avec l'entraîneur avec l'ensemble du groupe. Encouragez les élèves à porter attention aux obstacles à l'intervention des témoins et des personnes de l'entourage et aux raisons pour lesquelles les relations saines sont toujours importantes.

- À la suite du visionnement de la vidéo, facilitez une discussion de groupe afin de consolider ce que les élèves ont compris dans le message.

Demandez aux élèves de répondre aux questions de Feuille de travail 1 (questions 3 à 7). Encouragez-les à penser à des gestes concrets et pratiques qui peuvent être posés. Consultez la section *Comment tracer les limites* au verso de la carte pour des idées pour stimuler la réflexion.

Demandez aux élèves de poursuivre leur réflexion sur les caractéristiques des relations saines et malsaines avec la Feuille de travail 2 (Apprentissage socioémotionnel/Habiletés de vie).

Consolidation

Animez une discussion avec l'ensemble du groupe portant sur l'importance pour les témoins et les personnes de l'entourage d'agir même si elles et ils ne sont pas directement impliqués dans une situation.

Posez les questions suivantes suggérées par Julie dans la vidéo pour faciliter la discussion :

- Y a-t-il un abus de pouvoir ou de confiance dans la relation?
- Que vous dit votre instinct sur la situation?
- Y a-t-il un adulte de confiance à qui vous pourriez parler?
- Est-ce que vous souhaiteriez que quelqu'un soit là pour vous si les rôles étaient inversés?

Prolongement de l'activité

Avant l'activité : passez en revue le Modèle de prise de décision I.D.É.A.L. : Ce modèle de prise de décision comprend cinq étapes :

- I, « Identifier » le problème;
- D, « Décrire » les possibles solutions;
- É, « Évaluer » les points forts et les points faibles de chaque solution;
- A, « Agir » pour mettre en œuvre la meilleure solution;
- L, Tirer une « leçon » à partir des choix.

Après l'activité : utilisez le Modèle de prise de décision I.D.É.A.L avec les élèves pour d'autres **mises en situation de Traçons-les-limites**.

Cette mise en situation pourrait être modifiée pour inclure toute personne en position d'autorité (p. ex., membre de la famille, animatrice ou animateur de groupes de jeunes, responsable de groupe communautaire, patron).

Regardez d'autres [vidéos de Traçons-les-limites](#) pour prolonger la discussion sur ce qu'il est possible de faire.

Notes au personnel enseignant

- Avant de lancer des discussions en classe, il est important qu'il y ait du soutien auquel les élèves peuvent avoir accès pour recevoir de l'aide ou plus d'information pendant ou après la conversation. Étant donné que vous ne savez pas avant de commencer ce que vos élèves vivent ou ont vécu (directement ou indirectement, dans le passé ou maintenant), vous pourriez consulter certaines personnes (p. ex., adulte de confiance, personnel enseignant, conseillère ou conseiller en orientation, travailleuse sociale ou travailleur social, services sociaux, infirmière-hygiéniste ou infirmier-hygiéniste, agente ou agent de liaison de l'école) pour vous aider à déterminer certaines sources de soutien que vous souhaiteriez avoir à la disposition des élèves.
- Assurez-vous que les élèves connaissent les ressources et les services d'aiguillage et qu'elles et ils peuvent y avoir accès au besoin. Consultez le [Répertoire d'Ophea de ressources d'éducation sur la prévention de la violence fondée sur le genre](#) pour des ressources additionnelles.
- Collaborez avec le personnel de soutien à l'école (p. ex., conseillère ou conseiller en orientation, travailleuse sociale ou travailleur social, direction) pour vous assurer de sa disponibilité pour aider ou aiguiller les élèves au besoin avant et après les discussions. Offrez la possibilité aux élèves de consigner leurs sentiments de diverses façons (notes, photos, gribouillis, dessins). Les élèves peuvent réagir de bien des façons à cette mise en situation. Aidez-les à exprimer leurs sentiments de manière saine.
- Proposez aux élèves des stratégies pour reconnaître et gérer leurs émotions et pour prendre soin d'elles-mêmes et d'eux-mêmes ainsi que de leur bien-être.
- Présentez des moyens efficaces de communiquer et de s'affirmer.
- Lorsque vous discutez avec les élèves de sujets qui peuvent toucher intimement leur vie personnelle, indiquez clairement les limites de la confidentialité entre le personnel enseignant et les élèves. Le personnel enseignant se doit de protéger les enfants et les jeunes. Si les commentaires d'un élève soulèvent des questions ou des préoccupations, vous devriez lui parler en privé, à un moment approprié. Il faut comprendre le contexte de l'information partagée pour déterminer quelle mesure, le

cas échéant, doit être prise. Si un élève divulgue qu'elle ou il est susceptible de subir des torts, cette information ne peut demeurer confidentielle. Comme professionnel de l'éducation travaillant directement avec les élèves et collaborant avec d'autres personnes qui le font, si vous avez des motifs raisonnables de soupçonner qu'un enfant a besoin ou pourrait avoir besoin de protection, vous avez **l'obligation de le signaler** sans délai à la société d'aide à l'enfance. Demandez l'assistance de la direction pour vous acquitter de votre obligation de faire un signalement.